

## **Comment puis-je générer une feuille de soin électronique (FSE) ?**

*Vous devez ajouter les actes de téléconsultation sur votre feuille de soins :* 

- TCG (médecin généraliste, sages-femmes depuis le 26 mars 2020) ;
- TC (médecin spécialiste).

## FSE en mode dégradée pour un patient connu

- 1. **Recherchez** manuellement depuis la rubrique "**Liste des patients**", le nom du patient pour lequel vous souhaitez éditer une feuille de soin
- 2. **Cliquez sur le pictogramme "+"** en bas à droite de votre interface DrSanté, puis sur FSE
- 3. Un message d'erreur s'affiche "La carte vitale est absente", cliquez sur "OK"
- Un nouveau message apparaît, répondre "Oui" à la question "continuer en mode dégradé"
- 5. Confirmez les informations de votre patient en cliquant sur le **bouton "appliquer"** en bas à droite de votre écran (celles-ci ont été enregistrées lors de la précédente lecture de la carte vitale de votre patient)
- 6. Sur cette même page, **indiquez la situation** de votre patient dans la rubrique **"Attestation AMO"**
- 7. La feuille de soin s'affiche, **remplissez** les éléments comme suit :
  - a. Sélectionnez le **parcours de soin**
  - b. **Indiquez** si la téléconsultation est en rapport avec un accident de droit commun
  - c. Cliquez sur "ajouter NGAP" en bas à droite de l'écran
  - d. Sélectionnez selon le cas **TCG** ou **TC**
  - e. Dans **"informations complémentaires"**, sélectionnez la pièce justificative pour AMO.
- 8. Vous pouvez **valider** la feuille de soin en bas à droite.

Important : Aucun justificatif papier ne sera demandé par la Sécurité Sociale dans le cadre d'une téléconsultation



## FSE en mode dégradée pour un nouveau patient

- 1. Créez une **nouvelle fiche patient** en cliquant sur le bouton l'écran
- 2. Rentrez les champs obligatoires : nom, prénom, sexe et date de naissance
- 3. Cliquez sur le bouton "Enregistrer" en haut à droite
- 4. Dans le dossier du patient **cliquer sur le bouton**
- 5. Cliquez sur "fse" pour créer la feuille de soin
- 6. Cliquez sur "OK" lorsque le message "La Carte Vitale est absente" apparaît
- 7. Continuez en mode dégradé en choisissant "OUI"
- 8. Entrez le numéro "NIR", le "Rang de naissance" et le "Type d'identification"
- 9. Cliquez sur "Appeler ADR", en bas à droite
- 10. Choisissez l'acte TC/TCG ou le favori téléconsultation
- 11. Cliquez sur "appliquer", sinon cliquez sur "Continuer sans modèle" sur les boutons en bas à droite
- 12. Réalisez la feuille de soin comme à votre habitude en cotant avec les actes TCG ou TC





à gauche de

dans le volet de droite